

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Réaction : ANDRÉ COLOMÉ

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

La Haine fille de la Vengeance

Mon dernier article sur la vengeance m'a valu beaucoup d'observations de la part de camarades dont les opinions sont fort diverses sur ce sujet. — et j'ai eu la joie de lire une forte belle réponse de Wastiaux.

Mais je crois bien que l'on n'a pas compris exactement ma pensée. Les uns croyant que je m'élevais contre la réplique à une attaque possible — les autres, dont le camarade Wastiaux, s'imaginant que je préchais, en disant : « *Un des leurs pour un des nôtres* », une sorte de vengeance politique.

Aussi, je vais mettre bien au point ma pensée sur ces deux interprétations.

S'il s'agit, lorsque les camelots du roya, ou leurs frères, les bolchevistes, auraient tenté une agression sur un ou plusieurs des nôtres, de répondre uniquement pour venger celui ou ceux de nos camarades frappés — je n'en suis pas, car ce geste quoique partant d'un bon naturel : la solidarité, s'avait d'un bas sentiment : la vengeance. Mais s'il s'agit uniquement de frapper un coup chez les agresseurs de telle façon qu'ils n'aient plus la moindre envie de recommencer ; là, nous sommes d'accord. Seulement il faut que le geste que nous accomplirons répond bien, sans le dépasser, au but fixé. Et alors, nous devrons nous en prendre, dans notre acte de réplique, non pas à quelque obscur camelot royal ou bolcheviste qui, comme disait Wastiaux, réprouve peut-être les violences de son parti — il faudra frapper à la tête, parmi ceux qui se livrent journalement à de perveres excitations contre nous.

Mais, une fois cette réplique accomplie, devrons-nous continuer ? Non ! Car alors interviendrait un facteur qu'il nous faut rejeter à tout prix : la haine, fille de la vengeance.

Quoi que puisse en penser Armand sur ce sujet, je prétends qu'il doit, pour qu'il mérite son nom, y avoir un amour sans haine.

Quelques poètes et chansonniers du siècle dernier nous avaient, il est vrai, chanté sur toutes les modulations et transposé à l'infini que « *c'était encore de l'Amour, la Haine* ».

Et bien, que ce soit dans le domaine sentimental ou social, je dis que l'être capable d'éprouver de la haine pour un autre ou pour une catégorie d'autres êtres, n'a jamais pu porter en lui un amour pur de toute spéculation intérieure.

Quand deux amants vivent un amour délicieux et que l'un s'aperçoit que l'autre le trompe ; ou même qu'il quitte l'autre au moment où l'abandonné fondait des projets de jours heureux, je conçois que le délaissé éprouve sur le moment où il s'aperçoit de la chute de son beau rêve un mouvement prompt de colère, mais si l'aimé vraiment, il ne tardera pas à voir sa colère s'apaiser.

Il désire peut-être de tout son être que se renoue un lien brisé inopportunément — ou, même, il pourra repousser l'offre de reprendre la vie en commun par crainte de voir une nouvelle fois se briser l'union — mais en aucun moment il n'éprouvera de la haine pour l'être qui aura gâché son bonheur.

Autrement, s'il hait, c'est qu'il n'a pas, c'est qu'il jouissait de « posséder », et que cette possession avait fait naître en lui une idée de propriété.

Dans le domaine social il en est de même. Un être qui rêve une société dans laquelle l'individu (tous les individus, par conséquent) aura son maximum de bien-être et de liberté, dans laquelle le bonheur sera la règle commune et non plus le privilège de quelques-uns — cet être-là ne peut pas haïr.

Si véritablement en lui il est une pensée d'avenir radieux, s'il cherche vraiment à instaurer un milieu social dans lequel tous les êtres seront heureux, il peut, lorsqu'il voit des individus agir bestialement éprouver un moment de dégoût, mais ensuite il ne tardera pas à voir ce dégoût se changer en pitié et il plaindra de tout son cœur ces êtres que la société actuelle avec toutes ses tares, tous ses vices, toutes ses turpitudes rend mauvais et lamentables.

Il peut, lorsqu'il verra des gens accomplir des actes infâmes éprouver un

mouvement de colère contre eux — mais quand il réfléchira, il plaira sincèrement ces individus que les préjugés, l'éducation faussée qu'ils reçoivent dans l'enfance, en un mot, la sociale auront fait cruels et méchants.

Certes, il cherchera à se préserver de leurs coups : si sa vie est en danger, il abattrra celui ou ceux qui mettent sa vie en danger, mais il ne le fera que contraint par une impérieuse nécessité. Il ne haïra jamais : il se défendra toujours.

Oh ! j'entends d'ici les récriminations qui vont se faire à la lecture de ce papier. J'entends déjà le concert de vociférations qui s'élèvera contre ma conception de la vie.

Tant pis pour ceux qui ne partagent pas ma façon de voir — et, aussi, tant pis pour moi ! Car on aime toujours se sentir en communion d'idées avec quelqu'un.

S'ensuit-il de là que je nie la violence ? Non ! Je veux, comme tout anarchiste le veut, travailler de toutes mes forces à détruire la société actuelle, ainsi que toute société basée sur l'autorité et l'exploitation de l'homme par l'homme, et, voulant cela, je sais qu'il sera nécessaire d'employer les moyens violents pour détruire un régime qui se maintiendra par tous les moyens et opposera la force et la féroce pour se maintenir. Je suis donc, par la logique des choses : anarchiste-insurrectionnel.

Mais si jamais — ce que je souhaite de toute mon âme — il m'est donné de participer à une révolution, je combattrai jusqu'à la dernière limite de mes forces — et par tous les moyens en mon pouvoir — ceux qui s'opposent à la réalisation de nos désirs d'anarchie fraternelle.

Seulement, je le ferai sans haine — sous l'impérieuse contrainte du droit au bonheur pour tous. Je combattrai ceux qui se feront les agents d'une société autoritaire, mais une fois cette société détruite, une fois notre milieu social en voie de réalisation, je dirai à ceux qui nous combattaient la veille : Vous êtes vaincus, tant mieux pour vous ! Maintenant supportez votre défaite : soyez heureux.

Car dans la société de nos rêves, dans l'anarchie, il y aura place pour tous. Un seul exclu sera une négation de cette société, puisqu'il sera opprimé.

Et je le répète, un risque d'en dévoiler fastidieux : l'anarchie est une doctrine d'Amour. Il ne peut y avoir d'amour que si la haine est bannie des cœurs.

Guerre à la Haine !

Louis LOREAL.

Pour la Thune

L'Administration du « *Libertaire* » sera ouverte dimanche, jusqu'à midi, au n° 9 de la rue Louis-Blanc, pour recevoir la thune mensuelle des copains.

Hâtez-vous, les amis ! le 20 approche.

Une tuerie au Maroc

Madrid, 5 juillet. — Un communiqué officiel du Maroc en date du 4 juillet dit qu'une colonne, après avoir soutenu dans la zone occidentale un rude combat a effectué un repli.

Les pertes paraissent nombreuses, mais ne sont pas encore déterminées.

L'ennemi a attaqué une autre colonne aux environs de la rivière Ibjaren.

Le cours des derniers combats des jours précédents, l'ennemi a eu quarante tués et plus de trois cents blessés.

Ce n'était vraiment pas la peine de faire passer le général Berenguer devant un conseil de guerre, pour continuer à faire massacer des gens qui ne demandent qu'à vivre. Primo de Rivera se rendra-t-il complice un jour que les Rifains ne veulent pas devenir Espagnols ?

LE FAIT DU JOUR

Du sport pour la Patrie !

Hier après-midi, la Huitième Olympiade fut officiellement inaugurée.

Au stade de Colombes, après que les meilleurs militaires eurent sonné leurs airs les plus guerriers et que les hauts parleurs eurent fait leurs appels, le président de la République, accompagné de toutes les notabilités du sport et de l'Etat, proclama l'ouverture des Jeux olympiques.

Puis, nous dit l'intransigeant, « les porte-drapeaux se sont avancés formant un demi-cercle. Au centre, bien droit, très fier, l'athlète français Géo André, qui tient avec une male énergie le drapeau français ». Ce champion national préla le serment de participer aux Olympiades « dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de son pays et la gloire du sport ».

Les musiques militaires ont résonné leurs airs les plus guerriers. Les oriflammes ont défilé flottant dans le soleil. Et alors donc, la Patrie reconnaîtra bien les siens, aux soirs de bataille, dans les charniers où iront pourrir tous ces beaux corps que l'on exerce pour son service !

Car il est indéniable que tout concourt, dans la mise en scène de ces Jeux, dans la façon dont l'Etat les patronne, à en faire les plus attrayants des exercices pour l'assujettissement des individus à l'idole Patrie.

Certes, le saut en hauteur, le saut à la perche, le saut de la haie, le 100 mètres, le 400 mètres, le lancement du poids, tout cela qui tend à donner au corps humain force et souplesse, n'est pas le privilège des gens de guerre et tout être — surtout celui qui tient à sa liberté, surtout l'anarchiste — qui aspire à la culture de ces libres sports harmonieux.

Mais — hélas ! — tout dépend de la forme que l'on donne à ces jeux. Les sports, comme la science, ne sont que des moyens à utiliser par l'homme. Celui-ci peut s'en servir pour son bonheur comme pour son malheur. Il est bien d'avoir découvert l'électricité, mais encore ne faut-il pas s'électrocuter volontairement à l'électrocution des Sacco ou des Vanzetti. Il est bon de savoir courir, mais encore ne convient-il pas d'apprendre à courir les yeux fermés vers des abîmes.

Il est bon de savoir se battre, mais ne faut-il pas non plus accepter une telle discipline de la lutte qu'elle vous fasse assassiner vos frères, vos amis, vos compagnons, au service de vos pires ennemis.

Hélas ! hélas ! la Huitième Olympiade organisée par la Troisième République française n'est qu'une horrible parade par laquelle des hommes s'exercent à bien se battre et à bien mourir pour leurs patries.

Aussi les anarchistes ne lui feront-ils pas de publicité.

Voir en 2^e page :
Chez les Faiseurs de lois
La suite des débats sur les Légers

L'offensive contre la Russie des Soviets

L'article de tête de *l'Humanité* d'hier, sous la signature de Roger Rieu, est consacré à la « violente offensive des forces réactionnaires et au déclenchement de la meute qui, depuis 25 années, aboie aux chausses de la Révolution victorieuse ».

Les pertes paraissent nombreuses, mais ne sont pas encore déterminées.

L'ennemi a attaqué une autre colonne aux environs de la rivière Ibjaren.

Le cours des derniers combats des jours précédents, l'ennemi a eu quarante tués et plus de trois cents blessés.

Ce n'était vraiment pas la peine de faire passer le général Berenguer devant un conseil de guerre, pour continuer à faire massacer des gens qui ne demandent qu'à vivre. Primo de Rivera se rendra-t-il complice un jour que les Rifains ne veulent pas devenir Espagnols ?

Et avant d'entrer dans le vif du sujet, nous pouvons faire remarquer que la réaction a grand tort de s'intéresser aux choses de Russie et surtout à donner de la guerre contre une révolution dont la seule victoire qui puisse compter à l'heure actuelle, est celle de toutes les forces ligées du passé contre les forces de l'avenir, contre l'esprit de création et de renouvellement.

Nous sommes de ceux qui ne se nourrissons point d'illusions et qui savent regarder sans haine et sans passion, les tristes réalités de l'heure. Cela nous vaudra sans doute d'être frappés d'anathème, traités de suppôts et de serviteurs de la bourgeoisie, et peut-être voulus aux gémomies et aux flammes des bûchers de l'inquisition.

Que nous importe ! La route est longue dans les sentiers abrupts, semés d'obstacles nombreux, par où les hommes nouveaux doivent s'engager pour éclairer et faire triompher la civilisation du travail.

Et ce ne sont pas les abois des chiens et des troupeaux près à toutes les servitudes, qui nous feront dévier d'une ligne de la voie que nous nous sommes.

L'avenir n'est pas aux sectaires, aux fanatiques qui, sur les ruines croulantes d'un monde, tentent de renouveler le despotisme des vieilles religions que le temps et les révolutions de deux siècles ont contribué à détruire ; l'avenir appartient aux hommes qui sont de leur force et de leur volonté, sauront à travers la sombre forêt des iniquités sociales, se frayer les chemins, les grandes sources de vie qui pousseront la race des hommes, torrent sauvage et impétueux, vers des horizons lointains, mais illuminés de clarté.

Depuis trop longtemps, les grandes forces du monde : forces psychologiques, multitudes déchainées ont été le jouet des événements qui pèse-mêle, les ont jetées en croyant marcher vers la révolution, dans la fange, la boute et la tyrannie sanglante de la réaction qui se cache et se masque sous toutes les formes.

Nous ne voulons point plus recommencer l'histoire ; nous voulons briser à jamais son cycle éternel ; nous voulons que s'engloutisse pour toujours l'inférieur passé !

Dans son article, Rieu dénonce les anarchistes et les socialistes qui s'élèvent contre « les crimes et les atrocités du gouvernement russe à l'égard de leurs frères ». Nous ne voulons point le contredire sur ce point. En tant que partisan de l'Etat, de sa raison d'être, de tout son appareil de répression et de violence organisée, il a parfaitement le droit d'accuser de trahison et de trahir de réactionnaires ceux qui ne veulent point se soumettre à la volonté dictatoriale d'une soi-disant révolution, basée sur l'asservissement des masses prolétariennes.

Il se montre ainsi sous son véritable jour : défenseur de l'ordre révolutionnaire établi.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

Nous ne voulons point le contredire sur ce point. En tant que partisan de l'Etat, de sa raison d'être, de tout son appareil de répression et de violence organisée, il a parfaitement le droit d'accuser de trahison et de trahir de réactionnaires ceux qui ne veulent point se soumettre à la volonté dictatoriale d'une soi-disant révolution, basée sur l'asservissement des masses prolétariennes.

Il se montre ainsi sous son véritable jour : défenseur de l'ordre révolutionnaire établi.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

C'est alors qu'il se condamne lui-même aux yeux de la révolution des producteurs, puisqu'il se fait le valet d'une institution, fondée sur les mêmes principes d'hégémonie.

ABONNEMENTS

FRANCE	STRANGER
Un an... 80 fr.	Trois mois... 28 fr.
Six mois... 40 fr.	Six mois... 28 fr.
Trois mois... 20 fr.</td	

CHEZ LES FAISEURS DE LOIS

On continue la besogne commencée la veille et on décide d'aborder mercredi le projet d'amnistie

Vingt-sept députés sont à leur banc à 9 h. 35 lorsque M. Levaes, rapporteur, expose que pour donner satisfaction, tout au moins en partie, aux amendements de MM. Garchery et Ernest Lafont, la Commission qu'il représente propose ce nouvel article 2 :

« Est assimilé au locataire pour l'application de la présente loi tout occupant d'un local dont il paie régulièrement le loyer. Le locataire dont l'occupation est l'accessoire d'un contrat de travail pourra obtenir la prorogation facultative prévue par les articles 7 et 8 de la loi du 31 mars 1922. »

Il est adopté sans discussion de même que l'article 3 ainsi composé :

« Si l'agit d'un local d'habitation, il sera procédé en cas de contestation sur les conditions de la location prorogée selon les règles édictées par les lois du 31 mars 1922 et du 29 décembre 1923. »

Puis les députés s'emparent de cet article 4 :

« Si l'agit d'un local à usage commercial, industriel ou professionnel, toute contestation sur le prix du loyer sera portée devant le juge de paix, lorsque le prix annuel ne dépasse pas 1.500 francs et quand il dépassera cette somme, devant le président du tribunal civil jugeant en référé. »

« L'appel devra être interjeté, dans l'un et l'autre cas, dans la quinzaine de la signification. »

« Il sera statué sur cet appel dans le délai de deux mois. »

« Cet appel aura effet suspensif en ce qui touche les majorations qui auraient été ordonnées. »

M. Alcide Delmont fait substituer la « Chambre du Conseil du Tribunal » ou « President du tribunal civil jugeant en référé », et ce quatrième article est voté avec cet amendement : « La transformation en local commercial ou industriel pourra être opérée, à la condition que le bailleur l'ait compensée en construisant au préalable un autre local affecté à l'habitation, d'une importance au moins égale, située dans la même commune ou, s'il s'agit de Paris, dans le même arrondissement ou dans les arrondissements limitrophes et soumis à la même législation que le local remplacé. »

Voilà l'article 5 tel qu'il était primitive et conçu :

« L'article 13 de la loi du 31 mars 1922 est ainsi modifié : »

« La reprise de possession ne pourra être ordonnée au profit d'un propriétaire, de ses descendants ou descendants ou ascendants et descendants de son conjoint que s'il justifie de l'impossibilité d'habiter plus longtemps le local qu'il occupe au jour de la demande et si, dans l'immeuble dont il est propriétaire, aucune vacance de locaux d'habitation ne s'est produite depuis deux ans, le droit étant réservé au propriétaire de faire la preuve que son locataire peut se loger dans un autre local correspondant à ses besoins et à ceux de la famille. »

Mais quelques députés, dont MM. Chastenet, Garchery, Lafont, se plaignent de la part trop belle faite aux propriétaires et surtout à leurs ascendants et descendants, obtenant le renvoi de cet article à la Commission qui, en fin de séance, en ramène un presque identique à l'autre que la Chambre adopte.

Le texte, qui en est fort long, règle la question du droit de reprise de possession par le propriétaire pour lui-même, ses ascendants ou descendants et les ascendants ou descendants de son conjoint. En voici la substance :

Le propriétaire doit justifier de l'impossibilité d'habiter plus longtemps le local qu'il occupe.

Il ne pourra exercer le droit de reprise à l'encontre des mutilés et veuves de guerre, des veillards de plus de 70 ans, des ministres dont la maison n'a pas été rebâtie, des chefs de famille ayant au moins trois enfants, des locataires atteints de maladie ou d'infirmité grave.

Il en sera de même à l'égard des locataires détenant un local d'usage professionnel.

Ici nous voulons ouvrir une parenthèse et faire une remarque : Très souvent, hier matin, des députés ont manifesté l'intention de déposer des amendements aux divers articles du projet visant les expulsions des locataires, et toujours on les en a empêchés en les menant à faire des séances supplémentaires.

Il paraît que c'est une pression qui se pratique souvent à la Chambre et donne toujours les résultats recherchés.

Ceci dégénère l'article 6 :

« Le maintien des locataires et occupants dans les lieux loués en vertu des articles 1 et 2 de la présente loi ne peut donner lieu à la charge du propriétaire et vis-à-vis des tiers à aucun dommages-intérêts. »

Et apprenez qu'il passe comme une lettre à la poste après que la presse unanimité des députés présents — bolchevistes compris — eurent rendu service aux marchands en acceptant du pasteur Soulier une addition qui déclare que les locaux commerciaux atteignent à un local d'habitation ne pourront subir une majoration dépassant 100 %.

Et on arrive à cet article 7 :

« Les délais impartis à l'article 7 de la loi du 29 décembre 1923 autorisant le locataire à exercer l'action en réduction du prix de son loyer sont prorogés d'une durée de six mois du jour de la promulgation de la présente loi. »

M. Evrard (socialiste) développe un amendement en faveur des locataires des régions dévastées. Il tend à ne pas comprendre les maisons reconstruites dans ces régions parmi les immeubles neufs auxquels la limitation du loyer n'est pas applicable.

L'amendement et l'article sont votés.

L'article 8 est adopté sans contestation. Il dit que :

« Toute renonciation au bénéfice de la présente loi antérieure à sa promulgation sera réputée non écrite. »

Les députés, qui ont hâte d'en finir pour

se sauver à la campagne, sautent sur l'article 9, ce dernier article :

« La présente loi est applicable dans toutes les communes de France et d'Algérie quelle que soit l'importance de leur population. »

Elle est applicable aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dans les conditions déterminées par le décret du 2 septembre 1922. »

De nombreux parlementaires de la droite voudraient que le projet de loi ne vise point les communes au-dessus de 4.000 habitants, ils n'obtiennent pas satisfaction.

M. Garchery fait ajouter après le mot « applicable » cette phrase : « aux locataires et aux occupants de quelque nationalité qu'ils soient. »

M. Robert Schuman demande la suppression du 2^e paragraphe, ce que tout le monde accepte. Pour des patriotes il exagèrent un peu en ne comprenant point dans les mêmes lois qui régissent les autres départements cette population de l'Est qui manifestait tant de hâte, paraît-il, à redevenir française.

Glisons, glisons, glisons...

Maintenant à vous de voir, lecteurs, ce que vous gagnerez au vote de ce projet si le Sénat le ratifie.

Vous avez un conseil ? Eh bien, ne payez point votre loyer tout en vous efforçant de démontrer votre bonne foi, vous ne craindez pas les expulsions avant le 1er janvier 1926 et vous ferez ainsi la nique aux propriétaires.

La Chambre se réunira mercredi à 15 heures et commencera la discussion de l'amnistie. C'est rudement temps.

L'ANTIPARLEMENTAIRE

Comment on fait les expositions coloniales

C'est aujourd'hui dimanche 5 juillet que sera inaugurée l'Exposition Coloniale de Strasbourg, qui fournit à une presse stendue et domestiquée l'occasion de beaux mensonges et de fallacieux développements de lieu commun : civilisation, progrès, etc.

Nous sommes heureux, quant à nous, qui nous attachons à montrer la pourriture du régime, de trouver que ce ne sont pas seulement « les journaux révolutionnaires », comme dit Albert Sarraut, qui se montrent dégotus de ces odieuses manigances.

On lira donc avec intérêt l'article du *Petit Bleu* du 2 juillet 1924 : « Facade publique et intérêts particuliers » sur « Les dessous de l'Exposition de Strasbourg ». »

Elle sera, comme celle de Marseille, une savante organisation de galeries, au profit de créatures et de protégés du chef intéressé : Albert Sarraut.

A propos de cette exposition de Marseille, voici ce qu'on pouvait lire le 6 février 1923, dans *Bonsoir*, qui n'est pourtant pas un journal anarchiste :

Il est bon, tout d'abord, de donner une idée du caractère absolument colonial de cette manifestation ; et voici quelques-unes des attractions exotiques extraites du programme publié par le « Midi colonial » :

« Ménagerie formidable (25 tigres et 23 éléphants volants ; Eternel Dancing ; Roulette huit-Suisse en sky ; Maisons enchantées : Château du Diable ; Grand 8 ; Frolick automobile ; Aéroplanes volants ; Eternel Dancing ; Roulette huitaine ; Water-Clule ; Aéro-Circulaire ; Motodrome des Singes ; Humoristes marseillais ; Cabaret russe et Danse ; Caverne fantastique ; Visions de guerre ; Cité italienne ; Railway Magic City ; Rigolo ; Théâtre des Illusions ; Cake-Walk ; Manège-Salon ; Village des Nains ; Concours de Beauté ; Théâtre oriental ; Boiling Boot », etc., etc. »

Emergent du lot d'articles flatteurs — réclame solennellement et chèrement organisée — sur cette grandiosité Bamboula, une voix courageuse, de temps à autre, s'élève dans la presse pour dénoncer à l'opinion publique quelques-uns des nombreux scandales dont le programme, lui, n'a pas été dénué. Un oublie, sans doute !

C'est ainsi que tout récemment, « Aux Ecoutes », révélait l'importance des frais de représentation que s'étaient alloués les organisateurs de cette foire.

Mais c'est l'organisation elle-même de cette exposition qui constitue le scandale des scandales. Et puisque c'est l'Indochine qui a le plus contribué à son succès, il faut qu'on sache comment l'armée de ses fonctionnaires en exécution des ordres donnés, foulait les maisons particulières et les villages, pour découvrir les objets d'art, les antiquités et les collections de toutes sortes, qu'ils enlevaient pour l'exposition, en dépit des protestations des indigènes ou des notables des villages. Les écoles professionnelles des villes et des provinces, d'autre part, étaient largement mises à contribution. Leur production artistique, exécutée aux frais importants, deviendra-t-elle, « res nullius », la proie, comme en 1900, des organisateurs hauts fonctionnaires et autres de l'exposition ? Celle-ci, d'autre part, a servi de prétexte à l'octroi de généraux prébendes aux « persona grata » du régime. Le choix de ce personnel a été soigneusement fait, si l'on en croit un journal indochinois qui écrit :

« Un des barbouzes présentés par notre colonie appartient à l'Administration des forts, pourra dire la foire de Bondy qu'est l'Administration indochinoise. Convaincu d'avoir éprouvé l'Etat de plusieurs dizaines de milliers de francs et cela dans l'exercice de ses fonctions, le gouvernement général, bon politique, a jugé utile d'arrêter les poursuites judiciaires immédiates. Il a fait mieux encore, ce digne gouvernement : il a chargé de mission le filou qui représentera ainsi à Marseille l'immoralité de notre régime proconsulaire. »

On peut se demander si c'est pour développer davantage cette immoralité que M. Baudoin, inspecteur de l'Indochine ?

Et c'est pour cela que l'Indochine a dépensé plus de 80 millions, alors qu'une misère sans nom régnait dans nos régions dévastées !

Il est vrai que l'exposition, et c'est sans doute sa principale utilité et tout-à-faire sa vraie raison d'être, a servi la blutteuse popularité de M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, et lui a fourni l'occasion de faire quelques discours sonores, et couvrir la triste réalité du voile de sa fallacieuse élégance ! Peut-être fera-t-elle l'objet, cette exposition, d'un chapitre spécial à ajouter à la « mise en valeur des colonies » moyenâgeant QUATRE MILLIARDS et le reste.

C. BONVALET.

L'Exposition de Marseille, qu'Albert Sarraut, alors ministre, fit faire dans la Légion d'honneur, en août 1923 — la promotion Philibert — comme l'on qualifie les journaux indochinois, tandis que certains journaux indépendants de Paris s'indignaient : l'un d'eux écrivait que « la croix des braves devient la croix des voleurs, des mercantis et des faussaires ».

Nous nous moquons de toutes ces ignobles combinaisons d'un régime pourri, mais nous voudrions savoir pourquoi l'on tient secrète la nomination de gouverneur en Indochine d'Albert Sarraut, « d'Albert Sarraut le philanthrope aux mains rouges », titre sous lequel Camille Aymard, dans *l'Impartial de Saigon*, numéro 130 du 15 avril 1918, exposait quelques-uns des actes dévastateurs de son protégé actuel.

Il est à faire une révolution sous la conduite de tels timoniers.

Et dire qu'il y a des millions de prolétaires qui attendent la fin de leurs misères gauches ! Vrai de vrai ! ce sera à s'en faire pêter la sous-ventrière le jour où ces grenoillers auront le pouvoir, « tout le pouvoir », comme dit le vieux cheval de re-tour de Cachin.

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

bonheur de faire une révolution sous la conduite de tels timoniers.

Et dire qu'il y a des millions de prolétaires qui attendent la fin de leurs misères gauches ! Vrai de vrai ! ce sera à s'en faire pêter la sous-ventrière le jour où ces grenoillers auront le pouvoir, « tout le pouvoir », comme dit le vieux cheval de re-tour de Cachin.

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de sa sale politique ?

Et pendant ce temps-là Moscou nous présente sa panacée de la révolution par la conquête de l'Etat. Non, mais des fois nous prendrait-il pour des crétins en voulant nous prendre à l'hameçon de

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

L'Italie traversa dernièrement une crise qui aurait pu être décisive pour l'avenir du pays, et ruinosa pour le fascisme. L'assassinat du député Matteotti, perpétré et consumé par les personnes les plus en vue du parti fasciste, avait créé un mouvement unanime de réprobation horrifiée contre le secte de bandits qui gouverne le pays transalpin depuis deux ans.

Tous les partis, même constitutionnels, avaient manifesté ouvertement leur indignation devant les procédés criminels du « Duce » — et s'ils avaient eu le courage de pousser à fond leur offensive, nul doute que Mussolini serait aujourd'hui tout autre part ailleurs qu'en faveur de la Toute-Puisse.

Mais les politiciens ne sont que des politiciens. Et il ne faut pas demander aux souteneurs de la chose publique autre action que celle dont ils sont capables : le compromis continué.

Aussi, surent-ils abuser de leur position de maîtres nageurs, et au lieu de prêcher directement la révolte contre les assassins, ils se contentèrent de réclamer du calme et une opposition demeurant dans le domaine de la légalité.

Pendant ce temps, profitant du désarroi des adversaires, Mussolini organisa la résistance, lâcha un peu de lest, et redévoit aussi puissant qu'il l'avait été avant l'assassinat.

Si le prolétariat n'avait pas attendu de mot d'ordre, s'il eut agi, comme il le devait, spontanément contre ses bourreaux — peut-être aujourd'hui assisterions-nous à un mouvement populaire.

La loi, renouvelée de 1920, ne doit pas être perdue.

Défions-nous des politiciens sans aveu et sans courage.

En Allemagne, le gouvernement du Reich se trouve dans une situation tout à fait précaire. Le partage quasi égal des voix de gauche et de droite fait que seul un miracle d'équilibre lui donne vie.

Aussi, comme actuellement, seule une concentration du centre et de la droite peut permettre au ministère de demeurer, cétui-ci doit-il donner des gages à la réaction.

Renouvelant les facons de Millerand qui, pour se maintenir au Pouvoir, inventa le complot de 1920, le gouvernement allemand aujourd'hui monte un complot communiste, se livre à des perquisitions, même au Reichstag, et tente de tuer un mouvement qui pourraient lui porter ombrage.

Les gouvernements sont tous les mêmes. Quand ils ne peuvent accorder de satisfaction économique, ils organisent une fournée de prisonniers.

...Puisque le Peuple le tolère !

L. R.

ALLEMAGNE

Un procès monstre contre l'avortement

Il est, paraît-il, des contrées du globe où le grand nombre d'enfants est considéré comme une richesse. Peut-être sont-ils seulement des contes ! En tout cas il est bien difficile de concevoir que c'est possible si on regarde autour de soi.

Dieu bénit les nombreuses familles, nous prônent les marchands d'eau bénite ; seulement ils se gardent bien eux-mêmes de se rendre dignes de cette bénédiction.

L'ouvrier qui a 5 ou 6 bouches à nourrir n'est certes pas de cet avis. Dans tous les pays sont les mêmes individus, les mêmes classes qui sont si partisans de la surprocréation. Ce sont les fainéants, les parasites, ceux qui n'ont qu'à se laisser vivre du produit du travail des autres. Dans la société telle qu'elle est actuellement, que ce soit un empire, une monarchie, une république ou tout autre nom dont on décrit les gouvernements des états modernes, l'argent seul est roi. Tous ces organismes centralisés par un faiseau d'institutions et de l'opposition la plus grande, l'asservissent, la livrent à l'exploitation d'individus malins, inhumains et sans scrupules. Par un raffinement de duplicité, on donne aux peuples un semblant de souveraineté dans lequel ils s'abusent se laissant porter vers toutes les déchéances. Tous les potentiels, tous les capitalistes, tous les prêtres, tous les privilégiés savent qu'ils n'ont qu'un unique moyen de conserver leurs privilégiés : c'est que les peuples restent abrutis, qu'ils ne soient pas instruits, et qu'ils n'aient ni le désir, ni le moyen, ni le temps de s'éduquer. Les moyens ne manquent pas. Il y eut d'abord la religion. Puis malgré les forces de ténèbres sa stupidité devint claire pour beaucoup. Certes, le clergé tint encore sous sa tutelle de nombreux esprits, mais ce n'est plus suffisant. De jour en jour, le peuple devient, de ce côté, de moins en moins crédible. Les travailleurs depuis un demi-siècle surtout, se sont émancipés. Le progrès qu'ils faisaient vers leur émancipation dans le monde entier, fut un moment trembler les parasites de tout acabit. Une bonne guerre remit les choses au point. Les peuples, grâce à l'affaiblissement dû à la grande saignée qu'ils subirent, grâce aux trahisons des politiciens auxquels ils accordent encore leur confiance sont redevenus plus esclaves que jamais, malgré les sursauts de révolte que la partie plus consciente d'entre eux.

Cependant, malgré tout, le souvenir du cauchemar de cinq années a rendu les gens plus circumspectifs. La majorité du peuple comprend qu'une des principales causes de son exploitation est la trop grande quantité de bras. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, on constate dans tous les pays, surtout dans ceux dits « civilisés », une décroissance sensible de la natalité. Cela ne fait pas l'affaire des puissants. Qu'allons-nous devenir mon Dieu ! plus de familles nombreuses ! Les patronages, les églises, les casernes, les lupanars vont se vider !

Le père n'ayant plus autant à tenir compte de la marmaille qui attend la bequête pourra être moins éhien couchant sans craindre la famine pour ses petits. Et l'armée ! plus de soldats, comment iron-nous civiliser les nègres à coups de canons et à l'aide des gaz asphyxiants ? Comment conquerrons-

nous des terres et des mines aux capitalistes. Et puis si la main-d'œuvre diminue, il faudra la payer d'autant plus cher qu'elle se fera plus rare.

Et tous les bons patriotes, tous les bons petits lapins d'enterrer leur refrain : Faites des enfants, la patrie a besoin de soldats ! Faites des enfants, l'industrie a besoin de bras ! Ne pas faire d'enfants est un péché mortel et l'enfer attend ceux qui ne feront pas au moins la demi-douzaine.

Ceci s'adresse naturellement aux ouvriers. Pour les autres, les capitalistes, etc... leur devoir au contraire, consiste à procréer peu ou prou afin de ne pas morceler les fortunes, le partage depuis la suppression du droit d'aînesse étant un affaiblissement. Mais vous les parias, faites beaucoup de filles pour remplir les lupanars, faites beaucoup de garçons pour remplir nos coffres.

Comme ces appels restent plus ou moins sans échos, on institua, d'une part des récompenses pour amorcer les « poires », et d'autre part des lois sévères contre l'avortement.

La femme est réduite au rôle de simple temelle. C'est tout juste si on ne l'envoie pas au malé, de force. Dans notre belle société, la femme est plus esclave qu'elle n'a jamais été. Bête d'omme, chair à plaisir, chair à souffrance. La société l'écrase, la torture, l'exploite, lui ravit sa jeunesse, sa santé, sa liberté ! Une femme ? c'est moins qu'un chien. C'est juste bon à faire la soupe, à faire l'amour, à faire des gosses, à les élever et quand ils sont grands, on les lui voit pour les sacrifier au dieu patrie. Dans certains pays, elle a aussi le droit d'aller mettre dans l'urne le nom d'un type que son père ou son mari lui ont donné d'écrire sur un petit bout de papier. Quant à jouter sans encourir les risques, on y veille de près !

En Allemagne, après la chute de la monarchie, ce furent les social-démocrates qui prirent le pouvoir. Ils eurent bien entendu, autre chose à faire qu'à détruire les lois anciennes. Ils les firent tout simplement leurs. Bien qu'il y ait des femmes au Reichstag, nul ne se soucia de la suppression de l'article 218 qui punit de peines très graves ceux qui pratiquent le néo-malthusianisme. Certes, après la révolution, les conférences éducatives sur la question sexuelle furent tolérées. Il y a beaucoup de réunions publiques sur les moyens d'éviter la grossesse, mais la répression contre l'avortement n'en est pas moins grande. Durant les années de misères que traverse l'Allemagne, le nombre de femmes et de jeunes filles se livrent à des manœuvres abortives est énorme.

D'après des statistiques officielles, des millions de femmes paient chaque année de leur vie un moment de plaisir dont elles veulent éviter les suites parce qu'elles ne disposent que de moyens primitifs pour se débarrasser du fruit non désiré, ou bien qu'elles n'ont pas l'argent nécessaire pour payer un spécialiste, ou bien encore parce qu'elles ne trouvent pas de médecin qui consente à courir les risques d'être pris.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif. A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

Heisser entreprit une chaude propagande, tint de nombreuses conférences, principalement dans les réunions publiques organisées par les femmes syndicalistes de la F.A.U.D. de Berlin sur les moyens d'éviter la grossesse contre la loi de répression de l'avortement, pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Il édita une petite brochure. Il opéra de nombreuses femmes gratuitement. Il s'adressa par écrit aux médecins, aux membres du parlement.

Ces jours derniers, il y eut à Berlin un procès monstrueux contre un pharmacien nommé Heisser, âgé de 55 ans, pour manœuvres abortives 400 femmes y étaient mises. Il y avait déjà plusieurs années qu'il exerçait dans son institut quand il fut incarcéré. En 1922, il avait déjà été puni d'une peine de prison pour le même motif.

A sa sortie, il décida fermement de recommencer, en grand cette fois, de provoquer un procès monstrueux afin d'émouvoir l'opinion publique et peut-être obtenir l'abolition de l'article 218.

ne sont plus à faire. 10 à 20 % entraînent la mort. Des milliers et des milliers de femmes en sont victimes chaque année en Allemagne. Nous venons de vivre ici une grande tragédie. Les malheureuses qui ont recours à ces manœuvres y sont généralement poussées par la crainte des parents, la peur de la honte ou la misère matérielle. Certaines jeunes filles ignorent même qu'elles sont passibles de prison. Pourtant, malgré tout, le médecin ne doit pas avoir de peine, même lorsqu'elles déclarent qu'elles se furent. Il doit se borner à les dissuader d'en venir à cette extrémité. Dans les grandes villes, on n'entend généralement plus parler de celles qui menaçaient de se suicider. Personnellement, je ne connais qu'un cas où la jeune fille ait donné suite à ses intentions. L'accusé, influencé et guidé par un sentiment de pitié s'est laissé entraîner. Il tient la loi de répression de l'avortement pour corruptrice, dangereuse et inutile. Il appuie sur le point de vue des juristes et des médecins. En Autriche, en Allemagne et dans les pays Scandinaves, cette loi est abolie. Dans ces pays, l'opération doit être faite par un spécialiste durant les trois premiers mois de la grossesse. La loi est inutile et la mort est continuellement tournée ou violée. Malgré la sévérité, on peut compter en Allemagne plus de 100.000, plus de 500.000 cas d'avortement chaque année. Si toutes les femmes qui ont fait et font usage de moyens abortifs étaient poursuivies, alors la plus grande partie des femmes allemandes serait bientôt aux travaux forcés !

Heisser fut condamné à 2 ans de prison et sa femme qui lui avait servi d'aide à 8 mois de la même peine avec sursis !

Le nouveau Reichstag, dont la majorité est social-démocrate, dans lequel sont élus une cinquantaine de députés communistes et de nombreuses femmes se soucière-t-il d'annuler cette loi inique autant que stupide ? Parions qu'ils auront bien d'autre chose à faire ! Et puis Populo est si

poing !

Thérèse BLANCHONG.

ANGLETERRE

LE CONFLIT DU BATIMENT

Londres, 5 juillet. — La grève du bâtiment, qui affecte plus de 700.000 ouvriers, dont 50.000 appartiennent à la circonscription de Londres, a commencé aujourd'hui, mais ses effets ne se feront réellement sentir qu'à partir de lundi prochain.

On croit que la moitié seulement des ouvriers se conformeront à l'ordre de grève. On déclare, en effet, que sur la prospérité des chefs des syndicats, un certain nombre de travailleurs du bâtiment, à qui l'augmentation d'un demi-penny par heure, avec une semaine de garantie de travail a été accordée, n'abandonneront pas leurs chantiers.

Les augmentations ont été accordées principalement par les firmes ayant des contrats urgents à exécuter.

La Commission d'enquête chargée de déterminer la genèse du conflit a commencé aujourd'hui ses travaux.

APRES LE RAYON

LA FUSEE DE LA MORT

Londres, 5 juillet. — D'après le « Daily Herald », M. Ernest Welsh, de Hull, inventeur d'une « fusée de la mort » dont les effets seraient, paraît-il, terrifiants, a été invité à faire des expériences à Londres, devant des experts des ministères de l

L'Action et la Pensée des Travailleurs

A PROPOS DU CONGRÈS DU RHÔNE

Une réponse à Dudillieux

Dans le compte rendu de Dudillieux, paru dans la *V. O.*, au sujet du Congrès du Rhône, nous relevons des mensonges tellement flagrants que, malgré notre volonté de ne pas perdre notre temps à pourrir, nous sommes dans l'obligation de répondre par les faits exacts, de façon à ne pas laisser les syndiqués que Dudille a bien l'air de prendre pour des petits garçons, sous l'impulsion d'un tel amas d'absurdités.

Nous aurions bien demandé à l'organe officiel de la C. G. T. U. d'insérer cette réponse, ce qui serait notre droit en tant que cochons de payans, mais ne voulant pas attendre les calendres grecques, nous préférions nous adresser aux colonnes plus hospitalières du *Libertaire*.

Pour commencer, Dudille parle d'exclusions au sein du Syndicat des Métaux. Nous sommes bien placé pour démentir formellement le secrétaire confédéral, d'autant plus que n'assister pas à l'assemblée des Métaux, il ne peut donc que se faire l'écho des cancanis rapportés par ses amis.

Ce qui est vrai, c'est que le lendemain de l'assemblée générale des Métaux, les camarades de la minorité constituaient un syndicat, consacrant ainsi la scission dans la métallurgie : d'autre part, s'il est vrai que Chambon et d'autres dissidents soient venus au siège demander si on les garderait au syndicat, il est faux qu'ils aient été rejetés. Il leur fut simplement demandé d'accepter les statuts du Syndicat, ce qui est normal, n'est-ce pas Dudille ?

Ils s'y sont refusés, et ont constitué définitivement leur syndicat avec la complicité de la Fédération des Métaux. D'ailleurs, Argenç a très bien exposé le cas des Métaux, et personne n'a pu démentir les affirmations apportées par lui à la tribune du Congrès.

En ce qui concerne les mandats récusés des syndicats de la Céramique et des Verrières de Givors, ce n'est pas pour des motifs futiles. On ne peut admettre un délégué au Comité général avec quatre mandats, lorsque les statuts de l'U. D. n'en tolèrent que deux. D'autre part, c'était la Bourse du Travail qui avait mandat ce délégué, et non les organisations intéressées. En tout cas, nous pourrions l'apprendre, nous qui connaissons mieux que toi l'U. D. du Rhône, que sur ces deux syndicats il y en a au moins un qui a toujours voté avec nous dans les comités généraux ou aux congrès, ce qui démontre parfaitement notre impartialité dans cette affaire.

Le Comité Général du 2 avril n'a pas été transformé en réunion de tendance, comme tu l'écris. Là, tu mens éfrontement, car tu as été prévenu par moi et Racamond qui était présent s'en est rendu compte lui-même. Tu sais bien que par erreur, le camarade intérimaire, pendant mon absence, avait porté sur la convocation « Comité Général » au lieu de « Réunion de Militants ». Mais cela fait bien de mentir, et de suivre les ordres du parti qui excelle à tromper les pauvres bougres qui ne sont pas des travailleurs honoraux.

Au sujet du 1^{er} mai, la tenue du Comité général a été renvoyée, parce que les camarades présents ont estimé n'être pas assez nombreux pour prendre des décisions. Il s'est tenu quelques jours après. Tu dis que tes amis ont accepté de participer au 1^{er} mai organisé par nous. En tout cas, si la manifestation a revêtu l'ampleur que tu dois connaître, ce n'est pas de leur faute, car ni les affiches des Métaux dissidents communistes de la rue Molière, ni les articles de l'*Humanité* n'encourageaient l'unité pour ce jour-là. L'attitude de la C. G. T. U. dans cette journée est bien digne de ceux qui la dirigent. Vous avez envoyé les affiches à la Fédération des Locataires, au lieu de les adresser à l'Union Unitaire, et une tribune spéciale était préparée pour le délégué confédéral, comme s'il craignait de se contaminer parmi nous. Heureusement que nous l'avons rappelé à la réalité, et que malgré lui, il a bien fallu qu'il se décide à parler aux côtés du secrétaire de l'U. D. du Rhône.

Quant à la convocation du Congrès, tu sais, Dudilleux, que c'est la commission exécutive qui en a fait la proposition au Comité général du 10 mai où tes copains, retenus par la foire électorale, étaient absents. Tu sauras aussi que, sous aucune pression, nous avons convoqué le Congrès, qui avait un ordre du jour chargé. Et c'est bien notre désir d'unité qui nous a fait convoquer ce congrès, d'où est sorti une affirmation sincère et claire, quoi que tu en penses.

Tu dis d'autre part que nous n'avions pas invité la C. G. T. U. au Congrès. Pardon, il nous semble que nous sommes assez grands garçons pour régler nos affaires intérieures nous-mêmes. Il n'est pas du tout utile que les préfondes lumières confédérées viennent obscurcir notre route avec la prétention d'éclairer. Elle est assez droite pour que nous la suivions de nous-mêmes, sans guides. D'ailleurs, Besnard, quoique « visiblement gêné » (sic) t'a bien fait la leçon sur ce sujet. Après son intervention, je ne sais pas trop lequel de vous deux était le plus gêné.

Sur la présence de Besnard, Brouthoux et Larduron au Congrès, tu abuses, mon pauvre vieux, toi qui n'as pas eu le temps ni la correction de venir dire honneur, ni de te rendre à l'Union, 80, cours Lafayette. Par qui donc as-tu été reçu, maladroit saboteur du protocole confédéral ? Lorsque tu viens à Lyon, renseigne-toi, avant de dire de telles absurdités. Besnard était à Lyon en raison du meeting de la veille, et s'il est intervenu, ce fut à la suite de notre désir d'entendre les deux sons de cloche, et aussi pour répondre à tes méchancetés inexactitudes sur l'A. I. T. et sur la Minorité syndicaliste.

L'invitation de Larduron, secrétaire d'une Union voisine, et de Brouthoux — ce dernier était à Saint-Etienne l' veille — était purement amicale.

Etant près de nous, ils se sont fait un plaisir d'assister en auditeurs à ce Congrès qui avait son importance dans le mouvement syndical. Ils ont été d'ailleurs aussi muets que tu as été loquace, en pure perte.

L'ARQUEBUSE

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Le Gérant : René DEVRY

Imprimerie spéciale du *Libertaire*
10-12, rue Paul-Lelong, Paris

Communiques syndicaux

Chasseurs, Conducteurs, Mécaniciens, Electriques. — Assemblée générale extraordinaire aujourd'hui, à 9 heures très précises, Bourse du Travail, salle des Conférences du premier étage.

Pointage et paiement des cotisations.

Chaussure. — Réunion de la Galoche ce matin, à 9 heures.

Ébénistes. — Assemblée générale trimestrielle aujourd'hui, à 9 heures et demie, salle de l'Artistic-Cinéma, 43 bis, rue Richard-Lenoir (près la mairie du 11^e).

Machinistes et Accessoires de Paris. — Sporting Club. — Aujourd'hui, assemblée générale pour les camarades inscrits au Club, bureau 30, 3^e étage.

1. Election du Bureau : 2. Election de la Commission administrative : 3. Election de la Commission de contrôle.

Seurs, Découpeurs, Mouliures. — Aujourd'hui, de 9 heures à 12 heures, Central, Bourse du Travail, 5^e étage, bureau 1, permanence.

Tailleurs de Pierre, Granitiers. — Réunion de la Commission exécutive demain lundi, à 17 heures, 30, rue Chariot.

Taillers. — Contrôle ce matin, à 8 heures, au siège.

Jeunesse syndicale des 11^e et 12^e. — Grande réunion jeudi, à 20 h. 30, au cinéma, 39, rue de Clichy.

Pour l'Amnistie totale : Contre le jugement rendu pour Castagna.

Orateurs : Juvel, Andrioux, Lepoil, Pierre Besnard (du Comité de Défense sociale), un Camarade de l'Union syndicale italienne, Cousinet (de l'Union des Syndicats).

Participation aux frais : 0 fr. 50.

DANS LE S. U. B.

CHARPENTIERS EN FER. — Réunion ce matin, à 9 heures, salle Raymond-Lefebvre, 8, avenue Mathurin-Moreau.

Assemblée extraordinaire de propagande.

VOIRIE. — Ce matin, à 9 heures, salle Jean-Jaurès, Bourse du Travail.

DEMOLISSEURS. — L'assemblée générale des Démolisseurs a lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures, salle Henri-Perrault, Bourse du Travail.

PAVEURS ET AIDES. — Réunion corporative ce matin, à 9 heures, Bourse du Travail, salle Eugène-Varlin.

MACONNERIE-PIERRE. — Nous apprenons la mort de notre camarade Strehl Gaston.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 15 heures, à son domicile, 8, rue Angélique-Compoint. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

SECTIONS LOCALES INTERCORPORATIVES

Réunions de ce matin, 9 heures :

3^e et 4^e : 6, rue des Nonnains-d'Hyères.

5^e et 6^e : 6, rue Lanneau.

Charenton : 26, quai des Carrières.

Courbevoie : 35, rue Adam-Ledoux.

La Garenne : 40, rue de la Pointe.

Saint-Denis : 4, rue Suge.

Réunions de lundi, 18 heures :

Menuisiers : Réunion du Conseil, bureau 13, 4^e étage, Bourse du Travail.

Serruriers : Réunion du Conseil, bureau 15, 5^e étage, Bourse du Travail.

Le Groupe Anarchiste du 20^e organise le mercredi 9 juillet, à 8 h. 1/2, dans la grande salle de la Bellevilloise, 23, rue Boyer, une

CRANDE CONFÉRENCE-CONTROVERSE

entre l'abbé VIOLET et Auguste BONTEMPS.

Sujet traité :

Influence du christianisme sur le développement de la pensée.

1 franc participation aux frais.

La Vie de l'Union Anarchiste

Paris et Banlieue

Groupes anarchistes universitaires et des 3^e et 4^e

Jundi, à 20 h. 30, 6, rue Lanneau (métro Saint-Michel), causerie du camarade Eugène Maluita qui parlera de ses « souvenirs sur la Révolution russe ». La réunion promettant d'être fort intéressante, les camarades sont priés d'amener des sympathisants et de venir à leur puissance d'action.

Croire, comme de nombreux travailleurs, qu'il suffit de bien voter pour obtenir les réformes demandées, et que le bulletin de vote dispense de toute autre action, serait un avantage et un danger pour voter anonymement une fois tous les quatre ans que de lutter à visage découvert tous les jours contre l'oppression patronale.

C'est cette erreur qui est cause de toutes les déceptions éprouvées par la classe ouvrière et du découragement qui parfois la domine.

SOUSCRIPTION pour les emprisonnés de Bordeaux

DEUXIÈME LISTE

Reçu directement à Bordeaux :

Pierre Madel, 5 fr. ; Georges Leduc, 5 fr. ; Froissard, 5 fr. ; B. Hurel, 5 fr. ; Louise Guinet, 5 fr. ; Simone Williseck, 5 fr. ; Petrol, 5 fr. ; L. Moreau, 5 fr. ; Emile Hamelin, 5 fr. ; La camarade Dufour, 5 fr. ; Groupe de Narbonne, 40 fr. ; P. Jouanès, 20 fr. ; Lina Meline, 5 fr. ; Groupe d'Amargues, 25 fr. ; El Germano, 10 fr. ; Borne, 3 fr. ; Geneviève Daumas, 3 fr. ; Gérard Dufau, 5 fr. ; P. Baudet, 30 fr. ; Groupe de Courson, 20 fr. ; Lucette, à Bégles, 5 fr. ; Groupe d'Études sociales de Saint-Denis, 12 fr. ; Lauvie, 5 fr. ; Achard, 5 fr. ; R. de Vlaemisch, 5 fr. ; Bassaler, 5 fr. ; A. Colom, 10 fr. ; Groupe de Marseille, 75 fr. ; Planche, 25 fr. ; La camarade Dufour (2^e versement), 6 fr. ; Verso par le Poulin de Germaine, Berton qui voudrait bien faire un combat de boxe avec les brutes policières de Bordeaux et leur infliger la punition qu'ils méritent, 15 fr. ; Produit de la quête faite au meeting de Bordeaux du 11 juin, 347 fr. 50.

Total de la présente liste, 788 fr. 50 ; total général, 1.539 fr. 50.

Remis aux prisonniers, 1.500 francs ; reste en caisse, 29 fr. 50.

Communications diverses

Groupement des Révolutionnaires emprisonnés en Russie. — Réunion mardi, à 18 h. 30, au local habituel.

PETITE CORRESPONDANCE

Saint-Quiriac, Paris, demande à Seyer, du Havre, s'il a toujours la même adresse. Réponse par le journal. Lettre intéressante suivra.